

Centre Intercommunal d'Action Sociale TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

CONSEIL ADMINISTRATION DELIBERATION N° 2024-14

SEANCE DU 11 avril 2024

Objet : Subvention Sourires et Souvenirs

Nombre de membres : En exercice : 25

Présents : 15

Pouvoirs : 6

Date de convocation : 05/04/2024

Date d'affichage : 17/04/2024

Votants :	21	Pour :	21	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----------	--------	-----------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt-quatre, **le onze avril 2024** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes à La Tour du Meix, sous la présidence de **Monsieur MOREL Denis, Vice-Président**.

Délégués présents : BLEUZE Michel, BORGES Marielle, BRIDE Marcel, ETCHEGARAY Josiane, GAUTHIER-PACOUD Sandrine, LUSSIANA Eddy, MOREL Alain, MOREL Denis, MOREL Patrice, PARIS Robert, PONSOT Pauline, PUGET Ginette, RENAUX Marie-Louise, RUDE Bernard, SCHAEFFER Catherine.

Excusés : BRANCHY Isabelle, BROCHOIRE Myrtille, SARRAN Jean-Louis

Excusés ayant donné pouvoir : BEVING Christophe à BLEUZE Michel, CLOSCAVET Marie-Claude à RENAUX Marie Louise, GRAS Françoise à MOREL Denis, PANSERI Marianne à MOREL Alain, PROST Philippe à LUSSIANA Eddy, ROTA Josiane à ETCHEGARAY Josiane

Secrétaire de séance : RUDE Bernard.

Rapporteur : MOREL Denis, Vice-Président

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

L'Association Sourires et Souvenirs a sollicité le CIAS pour l'attribution d'une subvention.

Cette association participe au financement de différents projets et activités de la Halte Répît (acquisition de matériel, intervention de musiciens, d'un psychomotricien ...)

Compte tenu des actions proposées par cette association en appui de la Halte Répît « La rencontre d'Aloïs », il paraît opportun d'accéder à la demande de l'association.

Pour rappel en 2023 une subvention de 1 500 € avait été attribuée

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'ACCORDER une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association Sourires et Souvenirs située 6 rue de la tournerie Chatagna 39270 CHAVERIA.

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,
Denis MOREL

